

Darney-La Vôge



L'avènement d'une ruralité forestière

Le territoire de Darney-La Vôge (Vosges) se situe à l'interface entre les plaines et plateaux lorrains et le massif des Vosges. Traversé par de nombreux cours d'eau et caractérisé par l'alternance d'espaces agricoles ouverts et de vastes étendues de forêts, La Vôge offre des paysages variés et une diversité d'habitats encore préservés abritant de nombreuses espèces de faune et de flore.

Depuis l'usage du bois pour la Marine royale au XVII^e s. les forestiers ont, de longue date, tiré parti des conditions particulièrement favorables de ce terroir pour faire du chêne de la forêt de Darney un bois d'exception aujourd'hui prisé en tonnellerie. La filière forêt-bois joue un rôle d'importance dans l'économie du territoire puisqu'elle compte un tiers des emplois industriels et 337 établissements. Ce tissu d'entreprises, cette importance de la filière sur le territoire est un savoir-faire à préserver et à valoriser.

L'occupation humaine de La Vôge remonte à la préhistoire, comme en témoigne les 276 traces encore visibles. La présence religieuse, puis l'essor des activités verrières, papetières et métallurgiques et enfin le développement de la production et la transformation des bois ont façonné ses forêts. Ce territoire est riche d'un patrimoine naturel, culturel et historique fortement marqué par cette relation entre les humains et la forêt.

Au travers du label Forêt d'Exception®, reçu le 9 octobre 2024, c'est toute La Vôge qui s'engage dans la continuité de son histoire et avec **une ambition commune : développer ce territoire autour de son patrimoine forestier et de sa filière bois tout en préservant son cadre de vie.**

➤ [En savoir plus](#)

Une gouvernance innovante. Dans ce contexte forestier, historique et patrimonial riche, Darney-la-Vôge Forêt d'Exception® est le premier "laboratoire" Forêt d'Exception qui associe, dès sa création et sur un aussi vaste territoire, les forêts domaniales, communales et départementales. Cette configuration unique a conduit à la mise en place d'une gouvernance particulièrement innovante avec une association pour porter la démarche. Elle constitue un cadre permanent de réflexion, de proposition, d'expérimentation et d'action autour du triptyque Forêt-Bois-Société. Elle rassemble l'ensemble des parties prenantes de la Forêt d'Exception® : les propriétaires des forêts labélisées, les partenaires, les institutions, les acteurs locaux et des experts.

Un programme d'action pour 2023 – 2027 structuré autour du triptyque « forêt-bois-société » :

- **Axe Forêt :** rendre la forêt plus résiliente en phase de transition climatique et préserver les qualités de l'écosystème forestier en luttant contre les menaces qui pèsent sur lui.
- **Axe bois :** afficher la forêt et le bois comme vecteurs de développement du territoire rural et dynamiser l'ensemble des secteurs de l'économie forestière en s'appuyant sur les savoir-faire locaux et l'innovation technologique.
- **Axe Société :** affirmer et promouvoir l'identité paysagère de Darney-La Vôge, Forêt d'Exception® et rendre la forêt plus accueillante pour en faire un attrait touristique, un support éducatif, un vecteur de culture et un espace de loisir et de bien être accessible à tous.